

- 16** Passer entre les maisons et arriver à la D 12 (prudence). Prendre la route en face, aller jusqu'aux maisons et prendre le petit chemin tout droit.
- 17** Arriver à la route, la prendre à gauche puis prendre tout de suite à droite. Passer entre les maisons et continuer dans le chemin tout droit. Arriver à la Briance, la traverser (présence de pierres sur la gauche). Puis remonter (chemin humide).
- 18** Le chemin couvert débouche sur un croisement. Prendre le chemin à droite en longeant le pré.
- 19** Arriver à une petite route, prendre à gauche direction "les Rivauds".
- 20** Au premier croisement, prendre la route empierrée à droite et continuer tout droit.
- 21** Arriver à la route, la prendre à droite.
- 22** Au croisement des routes de Melhards (Pouyol) et Surdoux, prendre à droite.
- 23** Laisser la petite route à droite et continuer tout droit.
- 24** Au carrefour de 4 routes, aller tout droit.
- 25** Aux premières maisons, prendre à gauche puis de suite à droite, un petit chemin qui descend en sous-bois. Continuer tout droit.
- 26** Arriver à la D 43, en haut du village de Mauloup, prendre la route à droite.
- 27** Après quelques centaines de mètres, en haut de la côte, prendre une piste à gauche avant le croisement des routes.
- 28** Après les bâtiments, prendre le second chemin à droite.
- 29** Arriver à la route, la prendre à droite.
- 30** Dans le village de Bagenge, prendre le chemin à gauche entre les bâtiments (attention chemin pierreux) et continuer tout droit (chemin humide). Laisser un chemin à gauche et continuer tout droit.
- 31** Arriver dans un pré, prendre le chemin à droite et continuer tout droit.
- 32** Arriver sur la route, la prendre à droite jusqu'à la D 43.
- 33** Arriver à la D 43, la prendre à gauche.
- 34** Prendre la première route à droite.
- 35** Prendre la première piste empierrée à gauche en montant pour arriver au plan d'eau.



En chemin :

- Le circuit possède un grand intérêt naturel et paysager (Site inscrit au réseau départemental des "Espaces Nature et Découverte").
- le Mont Gargan offre un large panorama (731 m) : site classé ;
- Présence humaine attestée depuis la préhistoire ;
- La chapelle "Notre Dame de Bon Secours" ;
- Le Mont Gargan fut le théâtre d'intenses combats entre les maquisards du colonel Guingouin et l'armée allemande pendant la guerre 1939-1945. La gestion du site est assurée par le Conseil Général de la Haute-Vienne.
- Vous êtes sur le territoire du parc naturel régional de Millevaches en Limousin



HEBERGEMENT / RESTAURATION

Information et brochures disponibles à l'office de Tourisme de Briance-Combade à Châteauneuf-la-Forêt au 05 55 69 63 69. En savoir plus sur la Haute-Vienne sur le site www.tourisme-hautevienne.com ou 05 55 79 04 04

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie. Pensez à emporter vos détritiques, et à refermer les barrières derrière vous. Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée. Respectez la faune et la flore. Ne pas faire de feu. Evitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

En cas de problèmes rencontrés sur le chemin, veuillez nous en informer sur le site randonnée : www.randonnee-hautevienne.com ou au tél : 05 55 79 04 04

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou le 112



Cette fiche randonnée est également consultable et téléchargeable sur le site www.randonnee-hautevienne.com. Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leurs responsabilités (cavaliers, VTT...).

Crédit photo : CDT 87, D. Guillemain

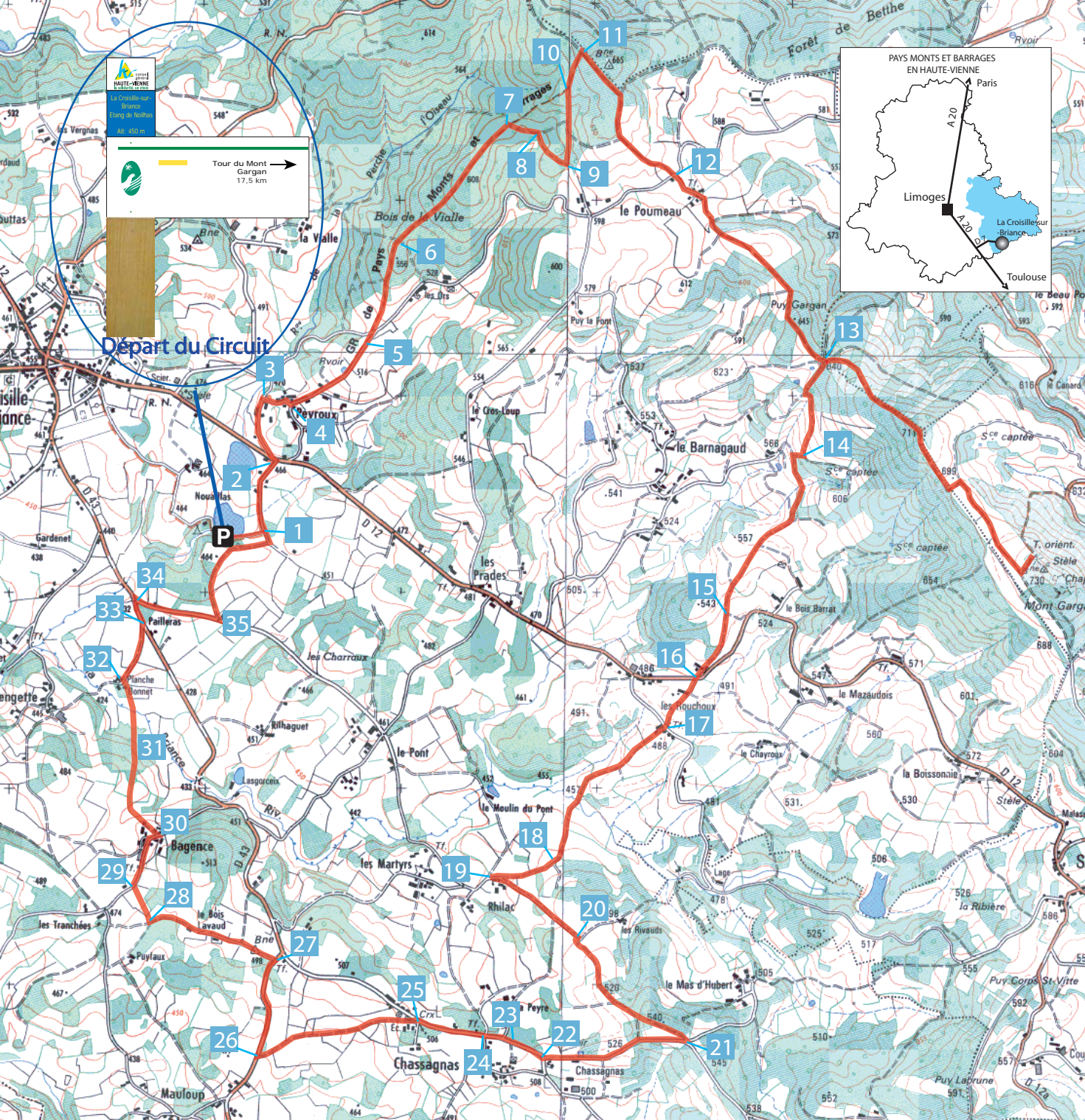


LA CROISILLE-SUR-BRIANCE
Circuit "le tour du Mont Gargan"
5 h 30 - 21 km



Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com

PAYS MONTS ET BARRAGES
LAC DE VASSIVIÈRE



Info pratique

Accès : A 50 Km de Limoges, prendre l'A 20 en direction de Toulouse. Prendre la sortie N°42 puis la D 7 bis en direction de St-Germain-les-Belles. Prendre la D 31 en direction de la Croisille-sur-Briance.

Départ : plan d'eau de Noailhas à la Croisille-sur-Briance.

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé
5 h 30	21 Km	jaune	difficile	310 m

Pratiques accessibles

Continuité d'itinéraire

changement de direction

Mauvaise direction

Itinéraire

- Prendre la petite route qui rejoint la D 12.
- Arrivé à la D 12, prudence. Prendre à gauche puis la petite route qui monte tout de suite à droite.
- Dans le village du Peyrou, prendre à droite.
- Arrivé en haut du village du Peyrou, prendre à gauche et continuer tout droit.
- Arrivé à une patte d'oie, prendre à gauche puis prendre tout de suite à droite le chemin qui monte en bordure de champs.
- Après plusieurs centaines de mètres, au carrefour, prendre le chemin qui monte en face.
- Après la côte sur le faux plat, le chemin se divise en 3 ; le suivre à droite.
- Après 200 m, emprunter le petit sentier dans le bois (entre 2 raiidillons).
- Arrivé au carrefour, prendre à gauche en épingle à cheveux (ne pas aller vers les habitations). Continuer tout droit.
- Au croisement suivant, tourner à droite et continuer tout droit (chasse gardée).
- Arrivé à un T où passent les pistes VTT 5 et 18, prendre à droite et aller toujours tout droit jusqu'au Poumeau.
- A la route (Poumeau), la traverser et prendre en face.
- Au carrefour des "trois hêtres" monter jusqu'au sommet du Mont Gargan en montant. Pour cela laisser le 1er chemin à droite puis au bout de ce chemin, prendre à droite, contourner le champ. Arriver à un chemin, le prendre à droite. Prendre le chemin à gauche puis à droite pour arriver au sommet. (même chemin pour le retour au point treize). Prendre à gauche.
- Dans un virage à droite, laisser un chemin sur votre gauche, et continuer en descendant. Arrivé à un carrefour en T, prendre à gauche et continuer tout droit (vue sur le village de Barnagaud).
- Laisser le chemin principal dans le virage avant la D12. Prendre le chemin herbeux ombragé à droite.